

L’empreinte carbone d’eloy (pôle Construction)

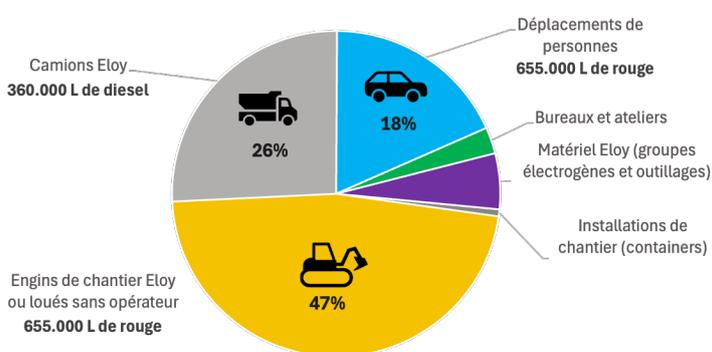
Les exigences de la certification s’inscrivent dans le programme plus global du TEDD (Transition Ecologique et Développement Durable) puisqu’il est demandé de mesurer les émissions de gaz à effet de serre d’eloy Construction (elou Travaux et eloy Béton). Émissions qui sont en réalité mesurées depuis 2021 dans le cadre de l’objectif 0/30/100 du Groupe eloy.

En conséquence, pour l’année 2023, la mesure des émissions de GES d’eloy Travaux scope 1, 2 et scope 3 partiel* est de **4.403 tCO2e**.

Le graphique suivant illustre la répartition des émissions totales de CO2 par poste.

Pour ramener ces postes par scope (= périmètre d’activité), voici ce que l’on considère :

Eloy Travaux : synthèse des émissions de GES (2024, tCO2e)



- Scope 1 = 4.078 tCO2e (93%)**
 En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, ateliers, magasins, chantiers, matériel, voitures Eloy)
- Scope 2 = 99 tCO2e (2%)**
 En ce compris : Électricité
- Scope 3 (partiel) = 226 tCO2e (5%)**
 En ce compris : Déplacements professionnels via les voitures personnelles des équipes de chantier

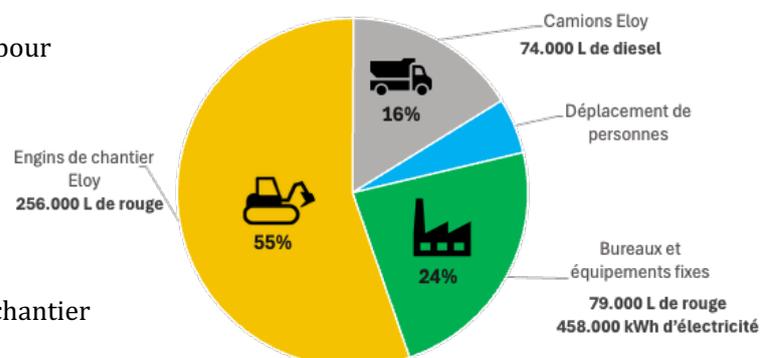
De son côté, eloy Béton comptabilise des émissions de GES scope 1, 2 et scope 3 partiel* de **1.467 tCO2e**.

Le graphique suivant illustre la répartition des émissions totales de CO2 par poste.

Pour ramener ces postes par scope (= périmètre d’activité), voici ce que l’on considère :

Eloy Béton : synthèse des émissions de GES (2024, tCO2e)

- Scope 1 = 1.339 tCO2e (91%)**
 En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, usines, équipements fixes, matériel, voitures Eloy)
- Scope 2 = 100 tCO2e (7%)**
 En ce compris : Électricité
- Scope 3 (partiel) = 28 tCO2e (2%)**
 En ce compris : Déplacements professionnels via les voitures personnelles des équipes de chantier



Les objectifs du pôle Construction

Sur base de ces mesures, eloy Construction s'est donc fixé des objectifs propres à l'entité :

- **D'un point de vue énergétique :**
 - Réduire la consommation de diesel / rouge
 - Atteindre 75% d'électricité verte dans le mix énergétique d'ici 2026
- **D'un point de vue émissions :**
 - Émettre -10% d'émissions de GES à 2027 par rapport à 2023 sur les scopes 1 et 2, ainsi que les déplacements professionnels inclus au scope 3.

Comment mettre en œuvre ces objectifs ?

Ces objectifs ont été fixés en adéquation avec les projets de réduction des émissions et de consommation énergétique en cours. Ces projets sont articulés sous 3 grands piliers.

Le premier pilier est la réduction de l'impact logistique. Notamment via des formations à l'écoconduite, les véhicules de société électriques, le renouvellement de la flotte de camions, l'analyse logistique de la flotte...

Le deuxième pilier concerne l'efficacité énergétique d'eloy Construction. On y retrouve des projets sur les engins de chantier (analyse des plus gros consommateurs...) ou encore un audit énergétique pour monitorer les consommations énergétiques des bureaux et du magasin.

Le dernier pilier aborde les énergies renouvelables. Le projet d'éolienne sur site fait partie de ce pilier, tout comme les panneaux photovoltaïques ou le projet pour un contrat d'électricité verte prochainement.



Réduction impact logistique

- Eco-conduite
- Analyse flotte logistique
- Camionnettes chefs d'équipe
- Véhicules de société
- Flotte de camions



Efficacité énergétique

- Engins de chantier
- Audit énergétique
- Consommations des bureaux
- Chauffage magasin



Energie renouvelable

- Eolienne
- Photovoltaïques
- Electricité résiduelle
- Efficacité énergétique et flexibilité

eloy Construction, chef de file pour l'Echelle de Performance CO2 ? Quel constat après cette 2^{ème} année de certification ?

eloy est dans la moyenne du secteur en terme d'ambition de réduction des émissions. Une 100aine d'entreprises sont déjà certifiées Echelle de Performance CO2 en Belgique. eloy Construction n'est pas la première à entamer ces démarches de certification mais elle n'a jamais perdu de marché suite à une non certification. L'objectif de l'entité est de se mettre en cadence et, par la suite, de se démarquer des homologues du secteur en se certifiant à des niveaux supérieurs (niveau 4 ou 5).

L'état des lieux pour cette 2^{ème} année d'audit est le suivant :

Entre 2023 et 2022, l'entité eloy Travaux a augmenté ses émissions en absolu de 5%. Cette augmentation est principalement liée à la consommation de carburant des camions et des engins de chantier.

En ce qui concerne eloy Béton, entre 2023 et 2022, l'entité a augmenté ses émissions en absolu de 2%. L'évolution des activités sur le site de Bierset (bureaux et installations fixes) explique cette augmentation.

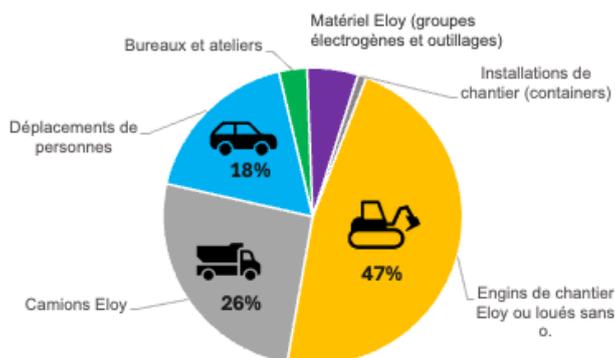
Comment appréhender ces augmentations ?

Pour atteindre les objectifs, tous les projets de réduction listés précédemment doivent être déployés progressivement. Les actions de réduction progressent et certaines doivent encore être activées. Il est nécessaire de poursuivre les efforts déjà entrepris.

La consommation énergétique d'eloy (pôle Construction)

Pour ramener ces émissions de GES à des notions d'énergie, voici le récapitulatif de la consommation énergétique d'eloy Travaux sur le même périmètre que précédemment :

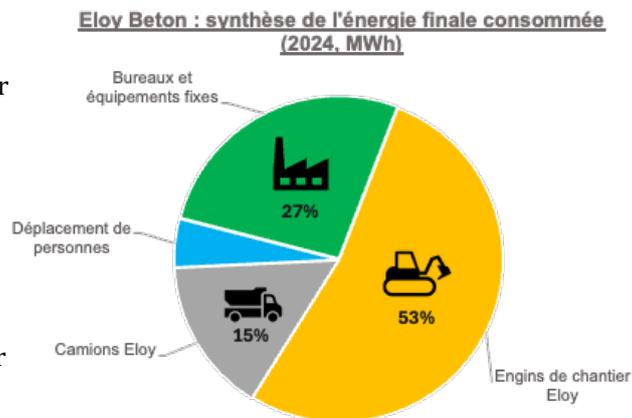
Eloy Travaux : synthèse de l'énergie finale consommée (2024, MWh)



- Scope 1 = 14 130 MWh (96%)**
 En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, ateliers, magasins, chantiers, matériel, voitures Eloy)
- Scope 2 = 466 MWh (3%)**
 En ce compris : Électricité
- Scope 3 (partiel) = 701 MWh (5%)**
 En ce compris : Déplacements professionnels via les voitures personnelles des équipes de chantier

De la même manière, eloy Béton a, en 2024, consommé l'énergie suivante :

- Scope 1 = 4 644 MWh (88%)**
 En ce compris : Energie directement utilisée pour les activités commerciales (bureaux, usines, équipements fixes, matériel, voitures Eloy)
- Scope 2 = 566 MWh (11%)**
 En ce compris : Électricité
- Scope 3 (partiel) = 87 MWh (2%)**
 En ce compris : Déplacements professionnels via les voitures personnelles des équipes de chantier



Initiatives pour décarboner le secteur de la construction

eloy Construction participe à plusieurs initiatives en partenariat avec divers acteurs du développement durable en Wallonie et/ou dans le secteur de la construction.

Parmi ces initiatives on retrouve notamment :

- La participation de l'entreprise à un évènement organisé par Polygones permettant le partage d'expérience d'entreprises certifiées EPCO2 dans le secteur de la construction (23 juin)*
- La supervision d'un projet de réhabilitation d'un zoning industriel à destination des acteurs de la construction circulaire et bas carbone à Haccourt ;
- L'engagement dans le processus de certification en développement durable par la CCI Wallonie.

*La participation à la table ronde du 23 juin, « Décarbonons la Construction » a permis d'amener un retour d'expérience sur les mesures déjà entreprises par eloy et de retirer un apprentissage des expériences des autres entreprises présentes. En effet, chaque entreprise a témoigné de son parcours à travers la certification EPCO2 : motivations, difficultés, mesures de réduction, etc.

Dans un 2e temps, eloy a été amené à réfléchir à un projet à mettre en place pour réduire sa consommation énergétique et/ou émissions de gaz à effet de serre. Via une séance de coaching et via un travail d'équipe, l'objectif était d'étayer les étapes clés pour faire aboutir le projet de façon robuste.